

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 11 juillet 2025 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 20/06/2025.

2. Dossier disciplinaire 2025-01 - Audition et décision

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prononcer la sanction suivante à l'encontre de Monsieur X : blâme.

3. Suspension en extrême urgence dans l'intérêt du service - Audition et décision

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve de confirmer la suspension dans l'intérêt du service du sapeur-pompier ambulancier volontaire X, par mesure d'ordre prononcée par le Commandant le 16 juin 2025 ; De maintenir la suspension pour une période indéterminée.

4. Entretien décennal container HFS du poste de Rochefort - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le devis n°2506 "Entretien décennal conteneur HFS" auprès de Somati Vehicules à Erembodegem pour le montant d'offre de € 23.154,60 HTVA ou € 28.017,07 TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/745-98.

5. Désignation de prestataires chauffagiste, sanitariste, technicien en ventilation, climaticien, installateur de panneaux, ramoneur pour installations, réparations et entretiens - Approbation des firmes à consulter

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Désignation de prestataires chauffagiste, sanitariste, technicien en ventilation, climaticien, installateur de panneaux, ramoneur pour installations, réparations et entretiens" suivant la procédure de passation choisie par le Conseil de zone, à savoir la procédure négociée sans publication préalable ; De consulter plusieurs opérateurs économiques dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par les crédits inscrits au budget ordinaire et budget extraordinaire de l'exercice 2025, articles 351/125-02 et 3513/723-60 et à inscrire au budget des exercices suivants.

6. Achat 18 claies de portage - Budget extraordinaire - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 18 claies de portage" à la société Gallin, Parc d'Activités des Prés Seigneurs 109, rue des Valets à 01120 Montluel, pour le montant d'offre contrôlé de € 2.969,82 HTVA, via la centrale d'achat de l'UGAP, ainsi que € 623,66 de TVA à payer à l'Etat belge ; D'approuver le paiement anticipé que le compte bancaire de l'UGAP, conformément à la convention signée, par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.

7. MP Fourniture, remplacement et intégration de la plateforme serveur (relance) - modification de marché

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de valider la modification de marché consistant en un changement d'adjudicataire du marché 2024-046 "Fourniture, remplacement et intégration de la plateforme serveur (relance)" et l'avenant désignant la société ORBID NV, Liesdonk 5 à 2440 Geel comme remplaçant de l'adjudicataire UP FRONT suite à une fusion par absorption de cette dernière.

8. MP Solution intégrée de gestion des opérations de secours - arrêt procédure de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de faire usage de l'art. 85 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ne pas poursuivre la procédure visant à l'attribution du marché public 2025-04 "Solution intégrée de gestion des opérations de secours" ; De publier un avis de non-attribution sur la plateforme e-Procurement.

9. MP Solution intégrée de gestion des opérations de secours (relance) - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la constitution de la zone de secours DINAPHI en Centrale d'achat ; De valider la convention d'adhésion à la Centrale ; D'approuver le cahier des charges N° 2025-013 du marché "Solution intégrée de gestion des opérations de secours (relance)" et le montant estimé qui s'élève à € 4.000.000,00 TVAC pour la Centrale dont € 750.000,00 HTVA ou € 907.500,00, 21 % TVAC pour la zone de secours DINAPHI et de fixer le montant maximal de commande à € 4.000.000,00 HTVA ; De passer le marché par la procédure concurrentielle avec négociation ; De financer cette dépense par les crédits inscrits au budget ordinaire de l'exercice 2025, articles 351/123-13 et à inscrire au budget des exercices suivants.

10. Congés du commandant

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 22 juillet au 14 août 2025 inclus ; De prendre note que le Major Vincent LEONARD assurera les fonctions de commandant de zone durant cette période, dès le 19 juillet et jusqu'au dimanche 17 août 2025 inclus.

11. Fin convention OPT-OUT - Capitaine professionnelle

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter de mettre fin à la convention d'opt-out avec le Capitaine professionnel X, du poste de secours de Beauraing, à la date du 1er août 2025.

12. Nomination définitive sapeur-pompier professionnel

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de nommer à titre définitif comme sapeur-pompier professionnel Monsieur X au 1er juillet 2025.

13. Nomination définitive sapeur-pompier professionnel

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de nommer à titre définitif comme sapeur-pompier professionnel Monsieur X au 1er juillet 2025.

14. Nomination effective sapeur-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, le sapeur-pompier volontaire X, au 8 juillet 2025.

15. Renouvellement de nomination Sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sergent volontaire au poste d'Yvoir, au 1er septembre 2025.

16. Renouvellement de nomination sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sergent volontaire au poste de Ciney, au 1er septembre 2025.

17. Renouvellement de nomination sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur-pompier volontaire au poste de Couvin, au 1er septembre 2025.

18. Renouvellement de nomination sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur-pompier volontaire au poste de Philippeville, au 1er octobre 2025.

19. Prolongation contrat agent administratif en prévention - CDI

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prolonger l'engagement de Monsieur X en tant qu'agent administratif en prévention incendie, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à partir du 03 septembre 2025, au grade et barème D6.

20. Personnel administratif - Demande modification horaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accorder une modification du régime de prestations à Mme X du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026, en déplaçant son jour d'absence le mardi ; D'inviter le service GRH à établir un avant à son contrat de travail, avec le 1/5^e temps d'absence appliqué le jeudi pour une période déterminée.

21. Engagement agent sous art. 60 pour la Logistique - Approbation candidat et convention

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur l'engagement de Monsieur X sous contrat art. 60, pour le service Logistique, en collaboration avec le CPAS de Ciney, pour le montant forfaitaire mensuel de 350 € ; De proposer son entrée en service le 14 juillet 2025.

22. Litige pompier volontaire Trib. travail - information

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre connaissance du suivi du dossier en cours devant le tribunal du travail de Liège division Dinant, introduit par Monsieur X.

23. Commandant de zone - Suivi bimensuel

Le Collège prend connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

24. Travaux caserne de Chastrès – Plans et cahier des charges - Projet définitif

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur les plans définitifs du 9 juillet 2025 relatifs à l'aménagement de la future caserne de Chastrès ainsi que sur le dossier d'adjudication contenant le cahier des charges et le métré estimatif ; De proposer au Conseil, lors de sa prochaine séance, d'approuver le projet et le dossier d'adjudication, moyennant une modification budgétaire.

25. Vente de véhicules déclassés - Conteneur avec pompe

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de valider la vente du conteneur de 8.000 L avec pompe à la Ville de Couvin pour le montant d'offre de 2.000 € ; De charger le Service Comptabilité d'établir l'invitation à payer.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Antonin COLLINET

